

Le sens grammatical

Bernard Victorri

Unités grammaticales et unités lexicales :

L'opposition classique entre unités grammaticales et unités lexicales dans la langue, soulignée par de nombreux linguistes depuis longtemps, correspond à une intuition très largement partagée. Mais, comme souvent en linguistique, cela ne signifie pas pour autant que l'on ait abouti pour ces notions à une définition entièrement satisfaisante qui fasse consensus. La plupart des propositions (inventaire clos versus inventaire illimité, sous-systèmes fermés versus classes ouvertes, mots-outils versus mots sémantiquement pleins, marqueurs relationnels versus unités référentiellement autonomes, etc.) captent chacune en grande partie le phénomène, mais aucune ne peut à elle seule délimiter de façon précise deux types d'unités complètement dissociées sur la base de critères incontestables. On a l'impression (et là encore, cette situation est fréquente en linguistique) d'avoir à faire à un continuum, avec deux pôles qui s'opposent clairement, et une série de cas intermédiaires pour lesquelles toute coupure franche comporte une part inévitable d'arbitraire.

Ainsi trouve-t-on à un pôle les flexions (marques casuelles, temps verbaux), un certain nombre d'affixes, des déterminants, des pronoms, des prépositions et des conjonctions, certains adverbes, quelques verbes auxiliaires et modaux, et à l'autre pôle la plupart des noms, un grand nombre de verbes et d'adjectifs. Mais, entre les deux, on hésite sur le statut de certaines prépositions et locutions prépositives, de nombreux adverbes, de verbes supports, etc. L'un des problèmes essentiels provient de l'abondance des unités polycatégorielles, comme *bien* par exemple, qui peut être, suivant les emplois, un nom, un adjectif, un adverbe prädicatif, un adverbe de phrase, un mot du discours. Doit-on considérer qu'il y a autant d'unités homonymiques que de catégories syntaxiques possibles pour ces termes, dans l'espoir de préserver une dichotomie entre unités grammaticales et lexicales ? Dans le cas de *bien* par exemple, ce découpage ne correspond pas à une classification sur une base sémantique : on aurait plutôt tendance à opposer du côté lexical la valeur de possession (*un bien*), de satisfaction (*cela fait du bien*) et la valeur « éthique » que l'on retrouve aussi bien dans le nom (*faire le bien*), l'adjectif (*c'est un type bien*) et certains emplois adverbiaux (*il s'est très bien comporté*) et du côté grammatical les valeurs de degré (*il a bien bu*), de renforcement d'une assertion (*c'est bien son écriture*), de concession (*j'écrirais bien, mais...*), etc. De toute manière, il faut remarquer que les distinctions syntaxiques ne sauraient à elles seules résoudre le problème : ainsi le verbe *avoir*, peut, dans la même construction syntaxique, prendre une valeur lexicale pleine indiquant la possession ou une valeur plus grammaticale l'apparentant à une simple copule (comparer *il a beaucoup d'argent* et *il a beaucoup de chagrin*), de même que le verbe *aller* peut prendre un sens de déplacement, plutôt lexical, ou un sens de futur immédiat, nettement grammatical (comparer *je vais faire les courses une fois par mois* et *je vais faire mes devoirs dans cinq minutes*).

Dans ce qui suit, ces problèmes de définition ne constitueront pas notre priorité : nous allons plutôt nous intéresser à la manière dont on peut définir *le sens* des unités grammaticales, et, pour éviter toute difficulté, nous concentrerons notre étude sur des unités qui font partie de manière incontestable du pôle grammatical. Néanmoins, nous serons amenés, mais seulement à la fin de cet article, à nous reposer ce problème et à proposer un nouvel éclairage sur la distinction entre lexical et grammatical. Pour l'instant, nous nous contenterons de retenir deux principes qui doivent guider, de notre point de vue, la réflexion sur ce point :

- la distinction grammatical/lexical n'est pas une propriété binaire, mais plutôt un gradient le long d'un continuum. En donner une bonne définition ne consiste pas forcément à privilégier l'un des critères possibles de manière à fixer une frontière précise dans ce continuum : au contraire, une bonne définition doit rendre compte du caractère graduel de cette propriété, et expliquer pourquoi toute dichotomie comporte inévitablement une part d'arbitraire.

- il ne s'agit pas d'une propriété qui doit être attachée à une unité en tant que telle, mais plutôt à certains emplois d'une unité. Une même unité peut jouer un rôle plus ou moins grammatical ou lexical suivant les énoncés dans lesquels elle s'insère. Bien sûr, il faut rendre compte aussi du fait que certaines unités ne permettent que des emplois d'un certain type, et que certaines autres exhibent une tendance plus prononcée vers l'un ou l'autre des pôles. Mais il n'y a aucune raison de postuler une homonymie, du moins sur la base de cette seule distinction, même quand l'unité peut changer de catégorie grammaticale suivant ses emplois.

Pas assez de sens et trop de sens

On se heurte, au sujet du sens des unités grammaticales, à deux intuitions opposées, qui se révèlent d'ailleurs plus complémentaires que contradictoires : ces unités auraient à la fois trop peu et trop de sens. Trop peu, chaque fois que l'on essaie de découvrir et de décrire ce qu'ont en commun tous les emplois d'une même unité : on aboutit invariablement à des formulations très abstraites, qui expriment un sémantisme très ténu, et qui peuvent difficilement prétendre caractériser tous ces emplois et uniquement ceux-là. Trop, chaque fois que l'on cherche à faire la liste des sens que peut prendre l'unité dans divers énoncés, liste qui s'allonge interminablement sans que l'on sache où s'arrête ce que l'on doit attribuer à l'unité elle-même et où commence ce qui relève du sémantisme des autres unités qui forment son co-texte, ou même ce qu'il faut attribuer au contexte d'énonciation dans son ensemble.

Au fond, cette situation n'est pas spécifique aux unités grammaticales. Nombre d'unités lexicales présentent aussi une polysémie très riche qui conduit aux mêmes difficultés. Le fait que ces unités lexicales possèdent une plus grande autonomie référentielle ne change rien à l'affaire. Si l'on étudie une unité comme *table*, par exemple, on aura tout autant de mal à formuler ce qu'ont en commun les divers sens de ce mot, de la table d'hôte à la table de multiplication, en passant par la table à repasser, les tables de la loi et la table des matières. Le fait que le mot pris isolément évoque préférentiellement l'un de ses sens (pour *table*, c'est le meuble ainsi nommé) n'est pas non plus spécifique des unités lexicales : la préposition *sur*, par exemple, dans les mêmes conditions, évoque aussi préférentiellement l'un de ses sens : une relation de contact, orientée verticalement, avec un support horizontal. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles cette préposition est souvent traitée de préposition « spatiale », alors que ce qualificatif ne saurait recouvrir qu'une partie assez restreinte de ses emplois. En fait, pour *sur* comme pour *table*, faire de ce sens hors énoncé un sens « premier » ne se justifie nullement, dans la mesure où ce sens n'offre pas un accès direct aux autres sens : au contraire cela semble plutôt constituer un « piège référentialiste » dans lequel il ne faut pas tomber si l'on veut pouvoir rendre compte de l'ensemble des emplois.

Pour illustrer ce point, prenons l'exemple des deux énoncés suivants :

Prends le livre qui est sur la table de nuit.

Avec ce livre tu sauras tout sur la table de logarithmes.

Autant dans le premier énoncé le sens de *sur*, comme celui de *table*, correspond (à peu près) au sens que l'unité isolée évoque spontanément, autant dans le second, le sens de ces deux unités (de même d'ailleurs, notons-le au passage, que celui de *la* et de *de*) change du tout au tout sans que l'on puisse décemment prétendre dériver le second sens du premier.

On doit en conclure que ce ne sont pas les unités qui sont, à elles seules, responsables des ces sens : ce sont les énoncés qui font sens. Il est clair que les mots *sur* et *table* ont contribué à l'évocation d'un meuble spécifique servant de support à un livre dans le premier énoncé, et à

l'évocation d'une correspondance générique entre des nombres pouvant être l'objet d'un savoir dans le deuxième, mais ils n'ont fait qu'y contribuer, et c'est le reste de l'énoncé qui, dans chaque cas, est responsable de tout ce qui différencie ces évocations. Le reste de l'énoncé est donc, tout autant que *sur* et *table*, « porteur » des sens que nous avons attribués à nos deux unités¹. Qui plus est, d'autres éléments, extérieurs à l'énoncé, appartenant au discours antérieur ou à la situation dans laquelle l'énoncé est proféré, peuvent aussi contribuer de façon décisive à la constitution du sens. Un énoncé comme *Regarde sur la table !* conduira à attribuer à *sur* et à *table* des sens différents, suivant qu'il s'adresse à quelqu'un qui cherche un livre ou à quelqu'un qui fait un exercice de calcul numérique. Le sens d'une unité, qu'elle soit lexicale ou grammaticale, se construit, dans tous les cas de figure, dans une interaction entre cette unité et des éléments du co-texte et du contexte.

Le fait que le mot isolé évoque spontanément un sens n'est qu'une exception apparente à ce principe : la construction du sens d'un mot hors énoncé peut être considérée comme un cas très particulier du processus d'interaction, dans lequel le co-texte est vide. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas d'interaction du tout : il existe toujours un contexte, en l'occurrence la situation où un sujet, linguiste, lexicographe ou simple locuteur (ce sont des situations très différentes !), s'adonne à l'activité métalinguistique qui consiste à s'interroger sur le sens d'un mot. Nous reviendrons sur cette question, puisque toute théorie du sens doit aussi pouvoir s'appliquer à ce cas particulier, même si elle ne le prend pas comme point de départ.

Une autre question qu'il faut résoudre, c'est de savoir pourquoi nous attribuons un sens précis à une unité dans un énoncé donné, alors que c'est l'énoncé pris dans son ensemble qui fait sens. Pourquoi redistribuer le sens global d'un énoncé sur les différentes unités qui le composent ? L'explication réside sans doute dans le phénomène de la paraphrase, qui met en évidence le sens qu'a acquis chaque unité au cours du processus de construction du sens global. Soit les trois énoncés suivants, qui correspondent à trois emplois différents de la préposition *pour* :

Il part pour Paris

Il roule pour Paris

Il freine pour Paris

qui admettent respectivement les paraphrases (approximatives) suivantes :

Il part en direction de Paris

Il roule en faveur de Paris

Il freine au sujet de Paris

C'est le fait que ces paraphrases sont obtenues en remplaçant chaque fois *pour* et uniquement *pour* par des expressions différentes qui induit l'idée que c'est *pour* qui s'est « chargé », dans chacun de ces énoncés, de la partie du sens qui correspond au type de relation qu'entretiennent Paris et le procès évoqué. Quant au sens de ce procès, c'est au verbe qu'on l'attribuera pour les mêmes raisons : c'est en jouant sur le verbe que l'on peut obtenir des paraphrases explicitant ce sens (ainsi *Il roule pour Paris* est à peu près équivalent de *Il travaille pour Paris*). Même si l'on ne doit pas perdre de vue que, dans les deux cas, le sens n'est obtenu que grâce à la présence de l'autre unité, il faut aussi rendre compte de cette répartition mise ainsi en évidence.

Toute théorie sémantique doit donc, dans cette perspective, distinguer deux aspects du sens d'une unité dans un énoncé :

- l'apport de cette unité à la construction du sens global de l'énoncé
- l'acquisition par cette unité d'une partie du sens de cet énoncé.

¹ cf. Launay (1986), qui développe une argumentation analogue, et qui en conclut que les unités gardent toujours la même « signifiante » dans tous les énoncés, en renvoyant les différences au niveau de la référence.

L'hypothèse que nous défendrons ici, c'est que, pour les unités grammaticales tout au moins, la prise en compte de ces deux aspects permet de caractériser le comportement sémantique de chaque unité de manière univoque : une unité grammaticale n'a ni trop ni trop peu de sens, elle a *un* sens, à condition de définir ce sens en termes d'interaction dynamique avec le contexte et le contexte spécifiques des énoncés dans lesquels elle intervient.

Le sens global d'un énoncé

Pour étudier l'apport d'une unité au sens d'un énoncé, il faut bien sûr commencer par décrire ce qu'est le sens d'un énoncé. Nous n'adopterons ici ni le point de vue référentialiste, qui identifie le sens de l'énoncé avec la situation du monde (réelle ou imaginaire) évoquée par l'énoncé, ni le point de vue communicationnel, qui l'identifie à l'information transmise, en termes de contenu propositionnel et de force illocutoire. Nous proposons une nouvelle approche, dans laquelle on considère que les énoncés créent des *scènes verbales*, qui s'inscrivent dans le *champ intersubjectif* produit entre les interlocuteurs par l'activité de langage. Cette approche s'inscrit dans le cadre des théories de l'énonciation, telles qu'elles ont été développées en particulier par Benveniste (1966, 1974) et, plus spécialement, Culioli (1990).

Nous postulons que l'acte d'énonciation construit un espace d'une nature particulière, que nous appelons donc le champ intersubjectif, et qui est doté d'un statut phénoménologique propre : il est le résultat de l'activité de parole, qui possède cette propriété de faire surgir devant les interlocuteurs des entités, des procès, etc. qui ne doivent leur mode d'existence qu'à leur évocation par la parole et le sentiment partagé des interlocuteurs de pouvoir les « percevoir » en tant que produits de cette évocation. Ces entités et ces procès ne sauraient se confondre, ni avec les objets et les événements du monde réel, ni avec les représentations internes de ces objets et de ces événements que chaque interlocuteur peut posséder individuellement, et dont il a conscience qu'elles sont des représentations non partagées. L'activité de parole ne se réduit ni à la référence au monde, ni à l'échange d'informations entre un émetteur et un récepteur. Elle est avant tout création d'entités nouvelles dans le champ intersubjectif. Ces constructions peuvent bien sûr être utilisées pour parler du monde et transmettre de l'information. Mais elles peuvent tout autant servir à créer de nouveaux univers de fiction, d'une grande richesse, qui sont inspirés bien sûr de nos connaissances sur le monde mais qui n'y réfèrent pas (les théories référentialistes invoquent bien « mondes possibles » et autres « univers contrefactuels » pour continuer à parler de référence, mais elles sont impuissantes à leur donner un statut théorique convaincant dans leur propre cadre de pensée).

On peut montrer (cf. Victorri 1997) que notre approche permet de résoudre un certain nombre de difficultés que rencontrent les théories cognitives classiques du langage. En particulier, cela conduit à remettre en question la division traditionnelle entre un niveau sémantique, traité par un module du langage autonome, et un niveau pragmatique, sur lequel opèrerait un système central de nature computationnelle. Nous ne nous étendrons pas sur ce point, puisque ce qui va nous intéresser ici, c'est de décrire les propriétés du champ intersubjectif qui constituent, dans cette perspective, le cadre de définition du sens d'un énoncé.

Nous appellerons scènes verbales les structures de base du champ intersubjectif créé par la parole. En effet, les entités et les procès évoqués par la parole s'organisent en scènes, dotées d'une dimension temporelle qui permet d'évoquer de manière très directe le déroulement des procès. On peut comparer ces scènes à des séquences cinématographiques, avec leur cadrage, leur angle de prise de vue, leur avant plan et leur arrière plan, la possibilité de construire une scène à l'intérieur d'une autre, etc. Mais ce n'est là qu'une analogie. Les scènes verbales ne sont pas des scènes cinématographiques : elles ont des caractéristiques propres qui les différencient radicalement de scènes visuelles. Parmi ces caractéristiques, il y a des propriétés topologiques qui vont nous intéresser tout particulièrement ci-dessous. Il y a aussi des

propriétés d'un autre ordre, qui jouent un rôle fondamental dans le langage, et qui sont plus particulièrement liées aux emplois lexicaux des unités linguistiques que nous n'aborderons que très brièvement à la fin de cet article.

Dans ce cadre théorique, l'une des fonctions du langage apparaît primordiale : la fonction narrative². En effet, quand un locuteur raconte une histoire, il « met en scène » des acteurs qui évoluent « devant » les interlocuteurs ; il peut passer de l'un à l'autre, changer de cadre spatial, opérer des retours dans le temps, ouvrir de nouvelles scènes en faisant parler ces acteurs, en décrivant leurs intentions, leurs sentiments, etc.³ Mais cette conception ne se limite pas au récit et peut s'étendre à toutes les activités de langage. Dans le discours (scientifique par exemple), le locuteur met aussi en scène des entités, dont il va décrire les relations, les propriétés, etc. Le déroulement temporel inhérent aux scènes verbales va plutôt dans ce cas servir à évoquer les enchaînements d'idées, et le cadrage sera plus souvent notionnel que spatial. Mais ce sont les mêmes mécanismes qui sont mis en œuvre pour obtenir le même effet de mise en présence. Il en est de même dans le dialogue, où les interlocuteurs vont tour à tour modifier le champ intersubjectif en introduisant de nouvelles scènes verbales à partir des scènes déjà évoquées, ou en complétant et transformant les scènes précédemment construites, les points de vue sur ces scènes, etc. Il ne s'agit pas de sous-estimer la spécificité de chaque situation, au contraire : la diversité des conditions d'énonciation conduit à des utilisations différentes des outils linguistiques. Mais au-delà de ces spécificités, on cherche ici à concevoir un cadre théorique commun qui pourrait expliquer l'efficacité de ces outils dans toutes les activités de langage.

Nous identifierons donc le sens global des énoncés avec les scènes verbales qu'ils ont contribué à évoquer dans le champ intersubjectif. Dans ces conditions, notre projet peut se reformuler de la manière suivante : il s'agit d'exprimer le sens des unités grammaticales en termes d'opérations de construction des scènes verbales.

Propriétés de la scène verbale

Nous allons d'abord essayer de préciser les propriétés de ces scènes verbales de manière à disposer d'une terminologie dans laquelle on pourra formuler le sens des unités. Bien entendu, cet exercice, très périlleux, restera très limité dans son ambition : nous ne prétendons pas introduire de manière rigoureuse un métalangage. Ce serait pour le moins prématuré étant donné l'état très embryonnaire de ces réflexions. Notre objectif sera simplement de mettre en place une première esquisse, encore assez floue, qui montre qu'une telle entreprise est possible, en particulier parce qu'elle peut s'appuyer sur un certain nombre de théories existantes, dont elle ne fait qu'intégrer des éléments dans cette nouvelle perspective. En somme, la description qui va suivre ne fait que présenter un programme de recherche, dont chaque point réclamerait un approfondissement systématique faisant une large place à l'imposante somme de travaux qui lui ont été consacrés dans divers cadres théoriques.

La dynamique de la scène

- Une scène verbale possède une dimension temporelle intrinsèque, qui en fait une structure dynamique. Le *procès* est l'élément de la scène qui porte cette dynamique, et c'est ce qui le distingue des autres éléments de la scène, les *entités*. Certaines entités peuvent comporter

² Turner (1996) développe cette idée plus avant en soutenant que seule l'émergence de la fonction narrative peut expliquer les principales caractéristiques syntaxiques et sémantiques des langues.

³ Peu importe que ces acteurs soient réels ou imaginaires : c'est l'activité de langage qui opère cette mise en présence, qui leur confère un mode d'existence spécifique durant le temps du récit. Et pour peu qu'ils soient pris dans le jeu de l'intertextualité, cette existence peut perdurer : c'est ainsi par exemple que certains personnages, historiques ou fictifs, sont devenus des éléments stables de notre environnement culturel, alors qu'ils ne doivent leur existence (en tout cas pour les personnages de fiction) qu'à ces constructions de la parole. (Nous utilisons tout au long de ce texte le terme de parole dans un sens général, par opposition à langue, pour désigner toutes les productions langagières, qu'elles soient écrites ou orales).

elles-mêmes une dimension temporelle, mais qui ne s'identifie pas à la temporalité intrinsèque de la scène. Ainsi, dans l'énoncé *La traversée lui laissa un souvenir impérissable*, l'entité évoquée par *la traversée* comporte une dimension temporelle, mais c'est le procès évoqué par *laissa* qui est porteur du « profil temporel » de la scène, pour reprendre le terme de Langacker (1991).

- La dynamique du procès s'applique à certaines entités de la scène (les « actants », pour aller vite) qui constituent avec lui le « cœur » de la scène. Ensemble, ils forment ce que Tesnière (1982) appelait, par analogie avec le théâtre, un « petit drame », ou que Turner (1996) appelle une « histoire abstraite de base » (*basic abstract story*). D'autres entités servent de repère à la scène dans son ensemble ou à des éléments particuliers de la scène, d'autres encore entretiennent plutôt des relations de qualification, de quantification, de détermination, etc. Nous n'approfondirons pas ici ces idées : notons simplement que la plupart des théories contemporaines fondées sur le « primat » de la sémantique proposent, chacune dans leurs termes, une conception analogue⁴.

- La dynamique inhérente à la scène dépend étroitement de la nature du procès. Si le procès exprime un état, il n'y a pas à proprement parler de dynamique, ou, plus exactement la dynamique est trivialement réduite à cet état invariant⁵. Dans les autres cas, le procès exprime un changement (modifications et/ou mouvements d'entités sur la scène verbale), et la scène donne à voir cette évolution, en présentant souvent les actants comme dotés de forces et de « tendances intrinsèques » dont l'interaction produit ce changement (cf. Talmy 1988a).

Le point de vue associé à la scène

Toute scène verbale est munie d'un *point de vue*, qui représente en quelque sorte la manière de « voir » la scène verbale, et qui joue un triple rôle.

- D'abord, à ce point de vue est associée une *fenêtre de monstration*, qui correspond, dans l'analogie cinématographique, au cadrage de la caméra. Chaque élément de la scène n'est pas forcément montré dans son intégralité sur toutes ses dimensions. Pour donner tout de suite un exemple (nous reviendrons plus bas sur ce point), un procès peut être évoqué sans que soit présenté tout son déroulement temporel. Ainsi l'aspect inaccompli du procès évoqué par *traversait* dans *Il traversait le fleuve quand ses compagnons arrivèrent* sera décrit dans notre cadre par une fenêtre de monstration qui ouvre sur la dimension temporelle de la scène un intervalle strictement inclus dans l'intervalle de déroulement du procès : autrement dit, on ne « voit » pas les bornes temporelles du procès, et, en particulier, la fin de la traversée n'est pas montrée, contrairement à l'évocation produite par l'énoncé *Il traversa le fleuve pendant que ses compagnons se reposaient*.

- Le point de vue sert aussi à structurer les éléments de la scène en termes de *focus* et *arrière-plan*. En effet, les éléments de la scène, indépendamment des relations qu'ils entretiennent sur la scène elle-même, peuvent être présentés comme plus ou moins saillants. Ainsi, les scènes évoquées par les deux énoncés *C'est le lendemain matin qu'il avoua son crime à son meilleur ami* et *C'est à son meilleur ami qu'il avoua son crime le lendemain matin* se distinguent par la différence de saillance des entités évoquées par *le lendemain matin* et *son meilleur ami*. Notons qu'il faut distinguer cette notion de focalisation de l'opposition thème/rhème, qui correspond à une relation de *repérage* (au sens de Culioli) entre éléments de la scène : les éléments thématiques, qu'ils soient introduits par l'énoncé ou déjà présents dans les scènes précédemment construites, doivent être considérés comme déjà repérés dans le champ

⁴ cf. en particulier Van Valin et LaPolla (1997) qui présentent une telle conception dans le cadre de la RRG (*Role and Reference Grammar*), et qui l'inscrivent dans un vaste courant qu'ils appellent « communication-and-cognition perspective » comprenant plus d'une dizaine d'autres approches contemporaines.

⁵ Cela reste vrai même quand le procès sert à qualifier la dimension temporelle interne de l'une des entités. Ainsi l'énoncé *La traversée fut très rapide* sera considéré comme statique, au même titre que *La traversée fut très pénible*.

intersubjectif, et ils servent à leur tour de repère aux éléments rhématiques introduits par l'énoncé (cf., entre autres, Givón 1979).

- Enfin le point de vue est porteur de la relation entre l'énonciateur et la scène qu'il construit. L'énonciateur peut se porter garant de la scène construite, ou au contraire la refuser. Il peut aussi marquer une certaine distance, ou encore demander au co-énonciateur de la prendre en charge ou de la rejeter. L'affirmation, la négation, l'injonction, les différents types d'interrogation, et aussi l'exclamation, la surprise, l'incrédulité, etc. sont autant de modes de présentation d'une scène verbale qui peuvent qualifier le point de vue associé à cette scène⁶. De plus, une grande partie de ce que Ducrot (1984) appelle la « polyphonie énonciative » relève de cette possibilité qu'offre le point de vue de construire des scènes tout en ne les prenant pas soi-même en charge. Pour prendre un exemple, dans un énoncé tel que *Ah, je suis lâche! Eh bien, regarde ce qu'il va faire le lâche!* l'énonciateur place dans le champ intersubjectif une représentation de lui-même selon un point de vue qu'il attribue expressément à son interlocuteur.

Les dimensions de la scène

- Tout élément de scène verbale peut se présenter sous un double aspect, qui résulte de deux opérations que Culioli (1990) appelle l'opération de qualification (QLT) et l'opération de quantification (QNT). En effet, on peut spécifier pour chaque élément ses caractéristiques en tant qu'appartenant à un certain *domaine notionnel* associé à cet élément (c'est l'aspect QLT) et ses caractéristiques en tant qu'occurrence placée sur la scène verbale (c'est l'aspect QNT). Pour illustrer ce point, prenons l'énoncé :

Du fond du jardin s'approchait en grondant un grand chien noir, plus proche du loup que de l'animal de salon.

L'entité évoquée par *chien* sur la scène est présentée sous son aspect QNT comme une occurrence particulière d'un animal, repérée par rapport au reste de la scène (le jardin, la fenêtre temporelle, etc.). Mais elle est aussi caractérisée sous son aspect QLT comme une occurrence de chien située assez précisément sur un axe notionnel allant du chien domestique au loup. Comme on peut le constater sur cet exemple, chacun de ces deux aspects est susceptible d'une description topologique propre.

- Les travaux de Culioli ont permis d'établir sur une base solide les propriétés topologiques des dimensions QLT : existence d'attracteurs, de gradients, d'intérieurs, de frontières et d'extérieurs qui structurent les domaines notionnels, permettant divers parcours de ces domaines. Pour ne donner qu'un exemple, il y a parcours vers l'attracteur dans la série *Il fait presque beau, Il fait déjà beau, Il fait vraiment beau* et parcours ne sens inverse dans *Il ne fait pas complètement beau, Il fait à peine beau, Il ne fait pas vraiment beau, Il ne fait pas du tout beau* (cf. aussi l'opposition *Il fume un peu* versus *Il fume peu*).

- Quant aux dimensions QNT, elles sont étroitement liées à la structure de l'espace évoqué par la scène elle-même. Cet espace peut être, comme dans l'exemple ci-dessus, une représentation d'une partie de l'espace physique qui nous environne. Mais c'est loin d'être le seul cas possible. L'espace structurant la scène peut aussi être plus « abstrait ». Ainsi, dans l'énoncé *Au plus profond de lui-même, il sentait monter une peur irrépressible, proche de la panique* l'espace évoqué est celui des états psychologiques d'un sujet, alors que dans l'énoncé *De la profondeur de ces réflexions sur le corps et l'esprit émerge une conception originale de la nature humaine, très éloignée de la vision cartésienne*, c'est un espace entièrement conceptuel qui est présenté sur la scène verbale. D'ailleurs, même quand il s'agit de scènes ayant pour cadre l'espace environnant, la structure topologique de la scène ne se réduit pratiquement jamais à celle de l'espace physique « concret ». La mise en scène incorpore le plus souvent des

⁶ cf. Culioli (1990), qui a introduit la notion de bifurcation, à partir d'une position décrochée, hors validation, pour modéliser ces différents modes de présentation par des parcours dans l'espace énonciatif.

éléments subjectifs et des aspects socio-anthropologiques qui marquent et organisent l'espace autant que les relations géométriques proprement dites : nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Le jeu du point de vue s'exerce sur toutes les dimensions des éléments présentés sur la scène verbale. La fenêtre de monstration dont nous avons parlé à propos de la dimension temporelle inhérente à la scène n'est pas limitée à cette dimension. Elle permet de présenter, aussi bien dans les aspects QNT que QLT chaque élément de la scène de manière différenciée : une entité peut être « vue » dans son intégralité sur certaines de ces dimensions, alors qu'elle n'est vue que partiellement sur d'autres dimensions. En particulier, l'opposition classique entre massif et comptable peut se comprendre dans ce cadre : une entité discrète est une entité que l'on « voit » dans son intégralité sur la scène (frontières comprises), alors que pour une entité massive la fenêtre de monstration ne permet pas de voir les bornes sur une dimension au moins (cf. Langacker 1991 et Talmy 1988b). D'où les oppositions, dans les dimensions QNT, entre *Passe-moi du vin (du ruban)* et *Passe-moi le vin (le ruban)*, ou entre *Je lis du Victor Hugo* et *Je lis un Agatha Christie*, et, dans les dimensions QLT, entre *Ça, c'est de la chance !* et *Ça, c'est une chance !* ou entre *C'est à peine de la peinture* et *C'est à peine une peinture*. Le lien étroit entre l'opposition massif versus comptable et l'opposition inaccompli versus aoristique, maintes fois signalé dans la littérature, s'explique alors aisément : il s'agit de l'application à des dimensions différentes du même mécanisme de monstration.

Les relations entre scènes

Enfin les scènes verbales introduites dans le champ intersubjectif sont organisées par une série de relations qui les structurent à leur tour en un réseau⁷ muni de propriétés spécifiques. Nous nous contenterons ici de lister quelques unes de ces relations.

- On peut d'abord avoir affaire à une véritable relation de récursivité entre deux scènes verbales, une scène permettant de présenter de nouveaux énonciateurs qui introduisent de nouvelles scènes verbales, avec un nouveau point de vue. Ainsi, dans l'énoncé *Le médecin lui annonça avec beaucoup de précautions que l'on avait malheureusement pu rien faire pour sauver son ami*, le locuteur met en scène deux personnages en relation d'interlocution, et il décrit la nouvelle scène introduite ainsi par récursion, en évoquant à la fois le contenu de la scène et le point de vue associé (nouvelle fenêtre de monstration, qualification du point de vue, etc.)

- Mais une scène peut être tout simplement imbriquée dans une autre, tout en restant au même niveau énonciatif : c'est le même énonciateur qui est responsable des deux points de vue, associés à la scène englobante et à la scène englobée. Par exemple, dans l'énoncé *L'appartement qu'il avait toujours trouvé trop petit lui parut tout à coup bien vide*, le locuteur imbrique dans la scène principale une deuxième scène, dont la fenêtre de monstration s'ouvre sur un intervalle temporel antérieur à l'intervalle de monstration associé à la scène principale.

- Un autre type de relations fait intervenir une notion d'*accessibilité* entre scènes : une scène peut servir de base, à partir de laquelle l'accès à une autre scène peut être marqué comme possible, nécessaire ou impossible. Dans l'énoncé *Si tu as sommeil, il y a un canapé dans la pièce du fond*, le locuteur évoque successivement deux scènes, en marquant explicitement la relation d'accessibilité de la deuxième à partir de la première. Souvent, le point de départ de la relation n'est pas explicitement formulé : des énoncés comme *Il doit faire très froid là-haut* ou *Tu dois d'abord finir tes devoirs* évoquent une scène et un accès à cette scène, marqué comme nécessaire. Ce qui donne accès à ces scènes, c'est l'ensemble de la situation intersubjective : le locuteur marque simplement qu'il ne prend pas directement en charge les

⁷ La conception d'une organisation des scènes verbales en réseau présentée ici est très proche de la théorie des *espaces mentaux*, développée par Fauconnier (1984, 1997).

assertions correspondantes, sans que soient davantage précisés les éléments qui les rendent nécessaires.

- Plus généralement, la succession de scènes qui correspond à un enchaînement narratif ou discursif obéit à des lois de cohérence qui caractérisent le champ intersubjectif. Chaque nouvelle scène se construit à partir des précédentes, en tenant compte des éléments déjà présents, des focalisations, de la fenêtre de monstration, etc. Elle peut bien entendu modifier le point de vue, introduire de nouveaux éléments, construire de nouvelles relations d'accessibilité, etc., mais en respectant une cohérence globale qui permet à l'ensemble des scènes de constituer un tout dans le champ intersubjectif.

Le sens des unités grammaticales

Comme nous l'avons dit, notre projet consiste à décrire le sens des unités grammaticales en termes d'opérations de construction de scènes verbales. Autrement dit, il s'agit d'explicitier, pour chaque unité, le rôle qu'elle joue dans la spécification de telle ou telle propriété que nous venons d'exposer. Les déterminants par exemple, servent à indiquer la manière dont les entités sont présentées sur la scène, en spécifiant à la fois l'opération qui permet de construire cette entité (extraction, fléchage, etc. : cf. Culioli 1990), et la relation entre la fenêtre de monstration et les limites de l'entité. Les marques de temps verbal participent à la construction des procès, en spécifiant la position de l'intervalle de monstration par rapport, d'une part à l'intervalle de déroulement du procès, et d'autre part à l'intervalle temporel lié à l'énonciation, comme le montre l'étude que Gosselin a consacrée au temps et à l'aspect en français (Gosselin 1996). Les verbes modaux (*pouvoir, devoir*) spécifie le mode d'accès à la scène construite par l'énoncé dans lequel ils se trouvent. D'autres unités (pronoms relatifs, entre autres) servent à imbriquer une scène dans une autre... Chacun de ces exemples mériterait bien sûr d'amples développements, dans lesquels nous ne nous aventurerons pas ici : notre objectif est simplement de présenter le cadre général d'une recherche, qui devrait permettre, par une série d'allers retours entre des études empiriques d'unités particulières et des hypothèses théoriques sur la structure du champ intersubjectif ouvert par la parole, à la fois de mieux cerner ces propriétés générales des scènes verbales que nous avons postulées, et de mieux décrire le sens des unités dans ce cadre.

Ce projet repose sur un principe fondamental : chaque unité est, a priori, porteur de la même opération de construction, quel que soit l'énoncé dans lequel elle se trouve. C'est ce principe qui donne tout son sens à l'entreprise. En effet, il impose des contraintes suffisamment fortes pour que la théorie soit falsifiable : on pourra conclure à son inadéquation si l'on ne réussit pas, avec un métalangage raisonnablement limité, à exprimer l'ensemble de ces opérations pour une langue donnée.

Nous avons vu que chaque unité interagit avec le co-texte et le contexte pour jouer son rôle de construction. Il faut donc définir l'opération qui la caractérise comme une instruction dynamique, qui fait appel à d'autres éléments de la scène en construction sur lesquels elle agit. Nous appellerons ce double mouvement le processus de *convocation-évoation*. Décrire le sens d'une unité comporte donc deux étapes :

- d'une part, déterminer ce qui doit être présent dans le champ intersubjectif (y compris la scène en train de se construire) pour que l'unité puisse jouer son rôle dans cette construction : ces éléments, nécessaires au bon fonctionnement de l'unité, mais dont elle n'est pas elle-même porteuse, nous dirons que l'unité les *convoque*.
- d'autre part, déterminer ce que l'unité apporte à la construction en agissant sur les éléments qu'elle a convoqués ; cette action a un effet sur la scène verbale en construction : c'est cela que l'unité *évoque*.

Prenons un exemple –relativement– simple pour illustrer ces notions : la description du sens du démonstratif *celui-ci*. Pour pouvoir participer à la construction de la scène évoquée par

l'énoncé dans lequel se trouve cette unité, il faut que soit disponible dans le champ intersubjectif une entité déterminée, munie de propriétés particulières : c'est cette entité qui va être convoquée par *celui-ci*. Le rôle d'évocation de *celui-ci* consiste alors à présenter cette entité sur la nouvelle scène que construit l'énoncé. Les propriétés particulières de l'entité convoquée sont de deux sortes : d'une part, elle doit pouvoir être considérée comme « proche » de l'énonciateur dans le champ intersubjectif (comme le montre l'opposition entre *celui-ci* et *celui-là*), et d'autre part elle doit être catégorisée par une unité nominale (ce qui explique l'alternance *celui-ci/celle-ci* et qui oppose ces unités à *ceci*). Les deux emplois, anaphorique et déictique, de cette unité correspondent à deuxinstanciations différentes de l'entité convoquée. Dans le cas de l'anaphore, l'entité a effectivement déjà été évoquée dans une scène verbale précédente par une unité nominale, et la notion de proximité est d'ordre discursif : l'entité est conçue comme proche de par sa présence très récente dans le champ intersubjectif. Dans le cas de la deixis, c'est généralement la position de l'objet correspondant dans le champ perceptif commun aux interlocuteurs qui détermine la proximité de l'entité, mais néanmoins, le locuteur conçoit l'entité comme déjà présente dans le champ intersubjectif, et déjà catégorisée par une unité nominale, même si cette dernière n'a pas été prononcée. C'est ainsi que dans un dialogue entre deux convives comparant plusieurs vins, un locuteur peut dire aussi bien *Goûte donc à celui-ci* que *Goûte donc à celle-ci*, suivant qu'il considère que les entités présentes dans le champ intersubjectif sont déjà « étiquetées » par le mot *vin* ou par le mot *bouteille*⁸.

Si l'exemple de *celui-ci* est relativement simple, c'est parce que cette unité ne convoque qu'une entité déjà présente, et qu'elle évoque à son tour cette même entité. Plus fréquemment, les unités grammaticales convoquent plusieurs éléments de nature variée dont elle évoque une présentation particulière sur la scène verbale. Qui plus est, ces éléments convoqués sont généralement évoqués pour la première fois au cours même de la construction de la scène (par d'autres unités du même énoncé ou par le contexte énonciatif). Autrement dit, le processus n'est pas séquentiel : les éléments convoqués par l'unité que l'on étudie sont eux-mêmes le résultat d'un processus d'évocation influencé par le fait même qu'ils sont convoqués par cette unité. C'est ce jeu d'ajustements réciproques⁹, que l'on peut qualifier de *compositionnalité gestaltiste* (Victorri et Fuchs 1996), qui fait de la construction du sens un processus dynamique.

On conçoit que l'on puisse avoir dans ces conditions à la fois unicité du sens d'une unité et diversité des sens que l'on peut lui attribuer dans divers énoncés. Ce qui est unique, c'est le processus de convocation-évocation qu'on peut lui associer, et que nous appellerons sa *forme schématique* (dans la lignée de Culioli 1990). Ce qui est variable, c'est ce que l'unité peut évoquer sur une scène donnée, parce que cela dépend autant des éléments qu'elle convoque et avec lesquels elle entre en interaction que de l'unité elle-même.

⁸ En revanche, il dira *Goûte donc à ceci* s'il considère que l'entité n'est pas encore catégorisée dans le champ intersubjectif. Notons au passage que cette approche permet de résoudre un certain nombre de difficultés que rencontrent aussi bien « l'approche textuelle » que « l'approche mémorielle » de l'opposition anaphore-deixis, et qu'a bien mises en évidence Kleiber (1991). En effet, ici l'unicité du sens des unités impliquées est préservée : une unité comme *celui-ci* convoque toujours une entité déjà présente dans le champ intersubjectif, quelles que soient les raisons de cette présence, qui sont très variées et peuvent se combiner, conduisant ainsi aux brouillages de l'opposition anaphore-deixis relevés par Kleiber.

⁹ Sur la notion de *conflit* pouvant intervenir au cours de ces interactions, et les procédés de résolution de ces conflits par complexification de la scène (notamment, dans le cas de l'aspectualité, par la construction d'une itération), voir Gosselin (1996) et Talmy (1988b).

L'exemple de quelques prépositions

Nous allons illustrer notre propos en proposant des formes schématiques pour quelques prépositions du français¹⁰ : *dans*, *sur*, *sous*, et *en*. Nous n'avons pas la prétention de « régler » en quelques lignes l'ensemble des problèmes linguistiques que posent ces prépositions. L'abondance et la diversité des travaux qui leur ont été consacrés dissuaderaient quiconque d'une telle ambition. Notre objectif ici, nous l'avons dit, se limite à présenter le cadre général d'une recherche qui ne fait que commencer. En prenant l'exemple de ces prépositions, nous voulons simplement rendre plus concret ce programme de recherche en explicitant la démarche sur quelques points précis.

Comme le rappelle Cadiot (1997), une longue tradition linguistique considère les prépositions comme des *relateurs*, qui opèrent indifféremment dans des domaines variés. Cadiot cite à ce sujet Brøndal (1950) : « les prépositions, qui sont les expressions les plus simples et les plus claires que les langues possèdent pour les relations, sont employées indistinctement à l'intérieur de toutes les formes de l'intuition ». Nous allons montrer que pour les quatre prépositions qui nous intéresseront ici, ces relations peuvent s'exprimer en termes de topologie de la scène verbale, ce qui nous donnera l'occasion de préciser davantage les spécificités de cette topologie.

Nous partirons donc de l'idée que nos quatre prépositions mettent en relation deux éléments de la scène verbale, qu'elles doivent donc convoquer. L'un, que nous appellerons E2, est systématiquement évoqué par le régime de la préposition. Quant à l'autre, E1, il est plus variable. Il peut être évoqué par un nom, construisant ainsi un groupe nominal complexe (*la petite maison dans la prairie, un exposé sur les logarithmes, une affiche sous verre, une maison en feu*). Il peut être évoqué par un verbe, construisant un groupe verbal dont le groupe prépositionnel est un complément « essentiel » (*tirer dans le tas, compter sur la chance, agir sous la contrainte, croire en Dieu*). Il peut être aussi évoqué par une partie plus importante de l'énoncé, le groupe prépositionnel étant alors un complément circonstanciel, et sa position dans l'énoncé pouvant être très variée (*C'est dans le premier tiroir qu'il trouva ce qu'il cherchait, Sur ces entrefaites, le téléphone sonna, Les colis doivent être expédiés sous 48 heures, Il raconta en souriant ce qui lui était arrivé*). Chacune de ces constructions possède des propriétés spécifiques dont il faut rendre compte¹¹, mais nous nous contenterons pour l'instant de noter que dans tous les cas de figure, deux éléments E1 et E2 sont convoqués par la préposition, même dans les cas où le groupe prépositionnel constitue un énoncé à lui seul : ainsi, dans l'énoncé *Dans le tiroir de gauche !* la préposition convoque un E1, présent dans le champ intersubjectif (disons les clés que l'allocutaire est en train de chercher), qu'elle met en relation avec l'entité évoquée par *le tiroir de gauche*, même quand les clés n'ont pas été explicitement nommées dans un dialogue antérieur.

Nous allons d'abord présenter la forme schématique que nous proposons pour chacune de ces prépositions, et nous expliciterons ensuite ce qu'il faut entendre par ces formulations :

¹⁰ Ce travail est issu d'un groupe de réflexion qui s'est réuni pendant deux ans et qui rassemblait notamment Pierre Cadiot, Antoine Culioli, Jean-Jacques Franckel, Denis Paillard et Yves-Marie Visetti. La plupart des exemples et des analyses présentés ici proviennent des travaux de ce groupe. Bien entendu, la formulation proposée, en particulier pour les formes schématiques, n'engage que l'auteur de cet article.

On trouvera aussi dans Victorri et Fuchs (1996) une description du sémantisme de l'adverbe *encore* en termes de convocation-évoocation.

¹¹ On peut, dans la lignée de Goldberg (1995), considérer que les constructions syntaxiques sont porteuses de sens, comme les unités lexicales et grammaticales. Ces « unités syntaxiques » (cf. Victorri et Fuchs 1996) participent au même titre que les autres, à la dynamique de la compositionnalité gestaltiste.

Par ailleurs la classification syntaxique présentée ici est pour le moins sommaire : en particulier la distinction entre compléments essentiels et circonstanciels n'est pas si grossière : il y a, là aussi, gradation entre deux pôles et une part d'arbitraire dans toute tentative de dichotomie.

Dans convoque deux éléments de la scène verbale, E1 et E2, tels que E2 soit construit comme un fermé pouvant servir de localisation pour E1 ; *dans* évoque alors une relation de localisation de E1 par l'intérieur de E2.

Sur convoque deux éléments de la scène verbale, E1 et E2, tels que E2 soit construit comme un fermé pouvant servir de localisation pour E1 ; *sur* évoque alors une relation de localisation de E1 par la frontière de E2.

Sous convoque deux éléments de la scène verbale, E1 et E2, tels que E2 soit construit comme la frontière d'un fermé E'2 pouvant servir de localisation pour E1 ; *sous* évoque alors une relation de localisation de E1 par l'intérieur de E'2.

En convoque deux éléments de la scène verbale, E1 et E2, tels que E2 soit construit comme un ouvert pouvant qualifier l'intérieur de E1, et *en* évoque une relation de qualification de l'intérieur de E1 par E2.

Comme on peut le constater, ces quatre formes sont assez voisines, et elles utilisent largement des notions de topologie (ouvert, fermé, intérieur, frontière). Avant de discuter de ces notions, il nous faut nous expliquer sur le type de formulation que nous avons choisi. Chaque préposition convoque donc deux éléments E1 et E2, et imposent à ces éléments (en particulier à E2, qui est évoqué, rappelons-le, par le régime de la préposition) de respecter certaines conditions pour pouvoir être mis en relation. Ce sont ces contraintes qui traduisent l'influence de la préposition sur le processus d'évocation de ces deux éléments. Prenons un exemple simple : *une poule sur un mur* et *une affiche sur un mur* n'évoqueront pas le mur de la même manière, la « frontière » du mur pouvant localiser une poule ou une affiche n'étant manifestement pas la même. De même *un bateau sur l'eau* et *une étude sur l'eau* imposent des contraintes différentes sur la manière de construire l'entité évoquée par *l'eau*. Cette influence a lieu dans les deux sens : l'évocation de E1 peut aussi être affectée par la nécessité de pouvoir être localisée par E2. Ainsi dans *compter sur ses doigts* et *compter sur la chance*, c'est l'élément évoqué par *compter* qui change pour s'adapter à la contrainte de localisation¹². Venons-en maintenant aux notions topologiques. Comme nous l'avons dit, la topologie de la scène verbale est loin de s'identifier à la topologie de l'espace physique. L'espace de la scène verbale n'a souvent rien à voir avec l'espace physique, et, de toute façon, l'espace physique est toujours investi par les sujets parlants de propriétés socio-anthropologiques qui le reconfigurent à leur manière. La notion de fermé, muni d'un intérieur et d'une frontière (par opposition à un ouvert, qui ne possède pas de frontière), pourra donc refléter des réalités diverses. Ainsi une œuvre littéraire (ou un domaine de connaissances comme les logarithmes, par exemple) peut être présentée sur la scène verbale comme une entité fermée, avec une frontière qui représente l'interface, le moyen d'accès à l'œuvre pour le lecteur¹³. C'est ce que l'on évoque quand on dit *Je travaille sur Victor Hugo* (ou *sur les logarithmes*) : le locuteur localise son travail dans cet espace de contact avec l'œuvre, tout en marquant son extériorité (contrairement à *Je suis plongé dans Victor Hugo*, où cette extériorité disparaît). De même dans *compter sur ses doigts*, le procès est localisé par l'interaction avec l'entité évoquée par *les doigts*, tout en lui restant extérieure (contrairement à ce qu'évoque *compter ses doigts*, où l'entité est directement impliquée dans le procès¹⁴). Quand l'entité évoquée par le régime de la préposition possède une dimension temporelle, la frontière peut être l'une des bornes de

¹² D'une manière générale, quand le groupe prépositionnel est un complément essentiel du verbe, la préposition contribue fortement à l'évocation du procès.

¹³ Il s'agit ici de la frontière de l'œuvre dans ses dimensions QNT. La préposition *sur* ne semble pas pouvoir convoquer la frontière d'une œuvre dans ses dimensions QLT (c'est-à-dire quelque chose qui serait « à peine du Victor Hugo »). C'est pourtant possible pour d'autres types d'entités, comme le montre l'exemple *un vert qui tire sur le jaune* (Franckel et Paillard, manuscrit).

¹⁴ On peut expliquer de manière analogue (Franckel et Paillard, manuscrit) les différences entre *tirer un lapin* et *tirer sur un lapin*, ou encore *tirer les cheveux* et *tirer sur les cheveux*.

l'intervalle temporel associé : dans *Sur ces entrefaites, le téléphone sonna*, le procès est repéré temporellement par la borne finale du laps de temps évoqué par *ces entrefaites*. Dans le domaine « spatial », les entités sont aussi évoquées en fonction des rapports que les locuteurs entretiennent avec les objets correspondants : dans *des fleurs dans un vase, un steak dans une assiette* ou *la maison dans la prairie*, peu important au fond les propriétés géométriques de la forme physique du vase, de l'assiette, ou de la prairie : les entités correspondantes peuvent être évoquées comme des espaces fermés à cause des relations anthropologiques qu'entretiennent avec elles les sujets. Le vase et les fleurs, tels qu'ils sont évoqués sur la scène verbale, sont dans une relation topologique d'inclusion parce qu'un vase sert à contenir des fleurs, de même que la prairie est conçue par les sujets comme un espace de vie dans lequel est incluse la maison. Les descriptions purement physicalistes sont vouées à l'échec parce qu'elles se centrent sur la référence, sans tenir compte de la liberté qu'offre la parole de construire des espaces anthropologisés conçus en fonction des rapports que l'on entretient avec le monde. Vandeloise (1993) va dans ce sens en introduisant dans la description de *dans* les notions de « contrôle » et « d'accès ». Mais il faut, comme le propose Lebas (1999), radicaliser cette thèse : ce n'est pas le rapport physique objectif de « contrôle » des fleurs par le vase qui compte, mais plutôt nos rapports avec ces deux types d'objets.

C'est dans le même esprit que les formes schématiques de *sur* et *sous* ne font pas appel à la notion de verticalité : celle-ci n'intervient que dans certains emplois, assez fréquents étant donné le rôle prégnant de la gravitation dans le monde dans lequel nous vivons, mais elle n'est pas une constante dans le sémantisme de ces prépositions. Même dans les emplois spatiaux, la position des objets par rapport à l'axe vertical n'est pas un critère fiable, comme le montrent les exemples *une affiche sur un mur, une tache sur le plafond, une inscription sur le ballon, naviguer sous le vent*, etc. En fait, ce qu'il faut expliquer, c'est pourquoi un locuteur du français aura tendance, quand il doit décrire une préposition comme *sur*, à faire référence à la verticalité. Comme nous l'avons dit, il s'agit de conditions d'énonciation spécifiques dans lesquelles le locuteur exerce une activité métalinguistique très particulière. Dans ces conditions, il semble que les locuteurs aient recours à une stratégie d'exemplification, l'espace physique jouant un rôle privilégié de fournisseur d'exemples facilement mobilisables. D'une certaine manière, les théories qui tablent sur un « primat » de l'espace perçu et qui invoquent un mécanisme de métaphore (Lakoff 1987, Sweetser 1990, Turner 1996, etc.) pour expliquer les autres emplois de certaines unités grammaticales (ou lexicales, d'ailleurs) sont victimes de cet effet : ce n'est pas parce qu'il nous est plus facile d'expliquer les emplois spatiaux de ces unités qu'il faut en déduire que ces emplois spatiaux sont « premiers »¹⁵. Dans la perspective que nous défendons ici, il n'y a pas métaphore de l'espace physique ou perceptif vers les autres domaines : il y a application de mécanismes généraux à tous les domaines, l'espace physique ne jouant un rôle particulier que dans l'activité métalinguistique spontanée des locuteurs (ce qui n'est pas négligeable : la perception par les locuteurs de leur propre langue a aussi des effets dans son utilisation).

On aura aussi remarqué que les formes schématiques de *sur* et de *sous* ne sont pas symétriques : alors que *sur* évoque une localisation par la frontière de l'élément E2, *sous*

¹⁵ On invoque souvent (cf. par exemple Sweetser 1990) l'étymologie pour établir cette primauté, mais l'argument ne repose sur aucune base solide : de tout temps (du moins pour toutes les langues anciennes auxquelles nous avons encore accès), le système grammatical des langues a été utilisé pour structurer tous les domaines de l'expression langagière. Cela est vrai d'ailleurs aussi pour les éléments lexicaux : la thèse d'un passage systématique du « concret » à « l'abstrait » n'est pas mieux justifié empiriquement, et ne repose que sur une vision naïve de l'évolution des langues : cf. la belle démonstration de Benveniste (1966) sur la racine indo-européenne **der-w-* et **dr-eu-*, auquel on attribuait le sens « concret » de chêne, qui aurait donné par la suite des sens plus « abstraits » de fidélité, confiance (cf. ang. *trust* à côté de *tree*) ; Benveniste montre de façon convaincante que cette racine devait en fait signifier « être ferme, solide, sain », le sens d'arbre n'étant qu'un emploi particulier de ce sens général.

évoque l'intérieur d'un espace dont la frontière est E2. Cette dissymétrie est déjà sensible dans les emplois spatiaux les plus évidents : alors que *sous la table* évoque l'espace caché par la table, la table étant vue comme délimitant cet espace, *sur la table* évoque bien une surface de la table, qui lui permet de jouer son rôle de support. Elle permet aussi d'expliquer la proximité de *sous* et de *dans* dans certains emplois, comme *dormir sous la tente* et *dormir dans la tente* : dans la première expression, la tente est évoquée comme une frontière protégeant un espace intérieur, alors que dans la deuxième elle est présentée comme l'ensemble de l'habitacle. Enfin cette définition de *sous* permet de rendre compte de bien d'autres emplois : par exemple, *agir sous la contrainte* évoque bien une localisation de l'action dans un espace d'activités délimité par la contrainte, et *Les colis doivent être expédiés sous 48 heures* construit un intervalle temporel qui délimite de l'extérieur le cadre du déroulement du procès. Nous n'avons pas encore parlé de *en*, dont la forme schématique se différencie des trois autres prépositions de manière nette. D'une part, *en* évoque une relation de qualification, contrairement aux autres qui évoquent une relation de localisation, et d'autre part *en* construit E2 comme un ouvert, alors que les autres le construisent comme un fermé ou la frontière d'un fermé. Ces deux caractéristiques correspondent à des observations que de nombreux auteurs ont formulées dans des termes différents, certes, mais qui participent de la même idée de base. Ainsi Gougenheim (1950, cité par Cadiot 1997) parle pour *en* de « prise de possession par le dedans », Waugh (1976, citée aussi par Cadiot) parle d'une délimitation simultanée du régime de la préposition et de son domaine ou impact, Guimier (1978), dans une approche guillaumienne, définit *en* comme « le signe d'un mouvement de pensée qui se développe d'un agent intériorisant [notre E2] vers un objet intériorisé [notre E1] », Cadiot (1997) enfin parle d'un mécanisme opérant en deux temps : « coalescence de x [E1] avec les dimensions de l'objet y [E2] » et « restriction de y au cadre extensionnel fixé par x ».

La relation de qualification¹⁶ de E1 par E2 correspond à l'idée d'un « mouvement de pensée » qui irait de E2 vers E1, alors que la relation de localisation va plutôt de E1 vers E2 (Guimier parle pour la préposition *dans* d'un « mouvement de pensée inverse ») : en termes culioliens, Paillard (communication personnelle), de manière analogue, parle pour *en* d'une problématique de discernement de E1 par E2, qu'il oppose à une problématique de division ou de repérage caractéristique des trois autres prépositions. Des oppositions telles que *aller en prison* versus *aller dans une prison*, *un livre en feu* versus *un livre dans le feu*, *un château en ruines* versus *un château dans les ruines*, *finir un travail en une semaine* versus *finir un travail dans la semaine*, etc. sont fréquemment utilisées pour établir ce point.

Quant à la construction de E2 comme un ouvert qualifiant l'intérieur de E1, elle correspond à l'idée de prise de possession par le dedans, ou encore de restriction de E2 au cadre extensionnel de E1 : autrement dit, E2 n'est pas construit avec une frontière intrinsèque (Cadiot parle aussi de coalescence massive, sans vectorisation ni bornage), mais il « remplit » entièrement l'intérieur de E1, qui lui impose ses limites. Cela explique l'effet de « texture » souvent relevé, et l'affinité de *en* avec l'absence de déterminant pour le nom qu'il régit, les déterminants construisant l'entité comme munie de ses bornes intrinsèques (même si elles ne sont pas « vues » dans la fenêtre de monstration, comme c'est le cas pour le partitif)¹⁷.

¹⁶ Le terme de « qualification », choisi ici faute de mieux, n'est pas employé dans le même sens que dans l'expression « opération de qualification » (pas très satisfaisante non plus : cf. Culioli 1992) qui a servi à introduire les dimensions QLT.

¹⁷ Dans les cas, très contraints mais néanmoins nombreux, de présence d'un déterminant (*en une heure*, *en ce cas*, *en l'honneur de*, *une pièce en cinq actes*, etc.), on a coïncidence obligatoire des bornes de E1 et de E2 (« délimitation simultanée »). En particulier, dans les emplois temporels, cela explique la contrainte bien connue : *en* doit qualifier un procès déjà lui-même borné (cf. *Il a couru le cent mètres en dix secondes* versus *Il a couru pendant une heure*).

Nous arrêterons là ces quelques commentaires, bien trop lapidaires et incomplets. Une fois de plus, notre objectif était simplement d'illustrer le cadre théorique d'un travail en chantier. Nous sommes conscients que la prise en compte de tous les emplois de ces prépositions, ainsi que l'extension à d'autres, réclameront des ajustements de ces formulations, des ajouts de notions nouvelles, voire des remises en cause plus profondes. On peut, d'ores et déjà, exhiber un certain nombre d'exemples qui se laissent difficilement appréhender par les formulations que nous venons de proposer. Nous nous limiterons à en citer deux, particulièrement gênants :

- l'une des valeurs temporelles de *dans*, à l'œuvre dans *Je vais commencer ce travail dans deux heures* (qui s'oppose à *Je dois commencer ce travail dans les deux heures qui viennent*), contredit l'idée d'intériorité associée à *dans*, puisqu'il marque dans ce cas la borne finale de l'intervalle des deux heures plutôt que son intérieur. Le fait, souvent relevé, que ces emplois se limitent à des procès envisagés sous l'aspect prospectif (qui reste vrai pendant les deux heures) ne suffit pas à fournir une explication convaincante. De même, invoquer un « effet pragmatique », certes indiscutable (si je précise maintenant cette limite de deux heures, c'est que je n'ai pas l'intention de m'y mettre avant), n'est pas vraiment recevable : quelle qu'en soit la raison, ce sens est inscrit de nos jours dans le sémantisme de *dans*, et c'est de cela qu'il faudrait rendre compte.

- certains emplois de *en*, par exemple dans *J'ai acheté une maison en Italie*, contredisent l'idée d'un bornage de E2 par E1. Même si l'on met de l'avant que l'Italie n'est pas forcément construite comme une entité simplement géographique (*vivre en France* implique plus qu'une localisation spatiale), il est difficile de considérer que les bornes de l'entité évoquée par *maison* coïncident avec celles de l'entité évoquée par *Italie*, et qu'il n'y a pas dans ce cas repérage de E1 par E2. Faire appel à une spécificité des noms de pays (avec l'opposition classique *en France* versus *au Japon*) ne fait bien sûr que poser autrement le problème, en laissant d'ailleurs d'autres cas en suspens (tels que *en l'église St Jean* et *en un lieu agréable*, cités par Guimier).

Retour sur l'opposition grammatical/lexical

Revenons, avant de conclure, aux unités lexicales. Elles participent elles aussi, bien entendu, à la construction de la scène verbale. En particulier les noms servent à y évoquer des entités, et les verbes participent, avec les marques de temps, à la construction des procès¹⁸. Une partie de leurs propriétés est mobilisée dans ces opérations. Ainsi, certains noms ont tendance à évoquer des entités de type massif et d'autres des entités de type comptable (cette tendance pouvant bien sûr être contrecarrée par l'interaction avec un déterminant : cf. par exemple Talmy 1988b). De même, ce que l'on appelle le type de procès lexical du verbe (état, activité, accomplissement, achèvement) interagit avec les marques de temps et d'autres unités pour construire les relations entre les intervalles temporels de monstration, du procès et de l'énonciation (Gosselin 1996). De plus le verbe contribue de manière décisive à évoquer les propriétés dynamiques du procès, et en particulier le type de mouvement se déroulant sur la scène verbale.

Mais tout cela ne constitue qu'une partie de leur sens. En effet, le sens d'une unité lexicale ne se résume pas à ces opérations de mise en scène. Une fois la scène construite, l'unité continue « d'étiqueter » l'élément qu'elle a évoqué, et à ce titre, elle contribue à conférer à la scène un potentiel d'interprétation que les interlocuteurs vont utiliser pour mettre en relation la scène avec la situation (pourquoi l'énonciateur a-t-il évoqué cette scène ? quel rapport a-t-elle avec le monde réel et que doit-on en faire ? quel rapport a-t-elle avec d'autres discours et que doit-

¹⁸ Étant donné l'existence d'unités polycatégorielles, on doit dire, plutôt que noms et verbes, unités en emploi nominal ou verbal.

on en penser ?). Ces activités, qui relèvent de la pragmatique et de l'herméneutique¹⁹, reposent de façon essentielle sur les étiquettes lexicales des entités et des procès, qui permettent cette mise en relation de la scène avec le monde dans lequel nous vivons et l'univers textuel dans lequel nous baignons : c'est à ce niveau qu'ont lieu les opérations d'inférence, de référence (quand elle est pertinente, c'est-à-dire dans le discours non-fictionnel), et le jeu de l'intertextualité. Le maintien d'unités lexicales attachées aux éléments de la scène verbale est donc une propriété fondamentale de ces scènes, qui les différencient radicalement des scènes visuelles auxquelles nous les avons comparées.

Comment caractériser cette partie du sens des unités lexicales qui reste présent sur la scène verbale et entre en résonance avec tout ce qui entoure les interlocuteurs ? Le concept de *domaine notionnel* introduit par Culioli (1990) permet de cerner cette question. Culioli le définit comme un ensemble structuré (foisonnant et ramifié) de propriétés physiques, culturelles, anthropologiques auquel renvoie un terme. Dans la même veine, Cadiot et Nemo (1997) parle des « propriétés extrinsèques » associées aux unités lexicales²⁰, qui expriment des rapports que l'on entretient avec ce qui nous entoure, et Lebas (1999) radicalise cette thèse en proposant de définir le sens d'un nom comme un faisceau de ces rapports. Sans aller plus avant sur ce point, nous nous limiterons à constater que ces idées sont tout à fait compatibles avec le rôle que nous faisons jouer aux unités lexicales.

On voit alors ce qui distingue le grammatical du lexical : est grammatical ce qui sert dans la construction de la scène, et lexical ce qui sert, au delà de cette construction, à évoquer les rapports avec l'univers socioculturel et physico-anthropologique qui structure le mode d'existence des sujets parlants. On conçoit que la plupart des unités aient à la fois un rôle grammatical et un rôle lexical dont l'importance respective varie en fonction de leurs emplois. Certaines unités, celles qui font franchement partie du pôle grammatical, « épuisent » en quelque sorte tout leur sens dans la construction de la scène : en d'autres termes, leur domaine notionnel propre est la scène verbale elle-même. D'autres sont véritablement mixtes, au sens où ce qu'elles évoquent peut être tout autant mobilisé dans la construction de la scène que dans l'évocation de rapports extérieurs. C'est le cas de *bien* par exemple : Culioli a souvent montré²¹ le lien entre sa valeur socio-anthropologique positive et ses valeurs modales et énonciatives. Ce lien, que l'on retrouve massivement (universellement ?) dans les langues peut se gloser grossièrement ainsi : construire sur la scène verbale une occurrence « indiscutable » d'une classe notionnelle, c'est une « bonne chose », au même titre que de posséder des biens ou de faire le bien.

Ainsi, étudier le sens grammatical peut permettre de découvrir les mécanismes qui sont au cœur de l'acte d'énonciation, et au delà de mieux comprendre en quoi consiste l'activité de langage, cette spécificité de la cognition humaine. Comme l'a écrit Leibniz (cité par Brøndal 1950, et repris par Cadiot 1997) : « La doctrine des particules est importante. Je voudrais qu'on entre dans un grand détail là-dessus. Car rien ne serait plus propre à faire connaître les diverses formes de l'entendement ».

Bibliographie

BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966.

¹⁹ Il y a donc, dans ce cadre théorique, une activité proprement linguistique, qui consiste à construire des scènes verbales, et des activités cognitives plus générales (à l'œuvre aussi dans des interactions non-langagières), de type pragmatique et herméneutique, appliquées à ces scènes verbales. Toutes ces activités se poursuivent d'ailleurs en parallèle : le travail interprétatif commence au fur et à mesure de la construction de la scène.

²⁰ cf. aussi Nemo et Cadiot (1997), où l'on trouvera en particulier une description des propriétés extrinsèques associées au mot *table* qui expliquent que ce mot puisse à la fois servir à évoquer une table de chevet et une table de logarithmes.

²¹ En particulier dans son séminaire à l'ENS. On trouvera aussi une étude de *bien* dans Culioli (1990).

- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.
- BRØNDAL Viggo, *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique relationnelle*, Copenhagen, E. Munksgaard, 1950.
- CADIOT Pierre, *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin, 1997.
- CADIOT Pierre et NEMO François, Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale, *Journal of French Language Studies*, 7, pp. 127-146, 1997.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1990.
- CULIOLI Antoine, Ouverture, in *La théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, pp. 3-15, 1992.
- DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- FAUCONNIER Gilles, *Espaces mentaux*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- FAUCONNIER Gilles, *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- GIVÓN Talmy, *On understanding grammar*, New York, Academic Press, 1979.
- GOLDBERG Adele, *Constructions - a Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.
- GOSSELIN Laurent, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- GOUGENHEIM Georges, Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition *en* en français, *Grammaire et Psychologie*, 1950.
- GUIMIER Claude, *en* et *dans* en français moderne : Étude sémantique et syntaxique, *Revue des langues romanes*, 53, pp. 277-306, 1978.
- KLEIBER Georges, Anaphore-deixis : où en sommes-nous ?, *L'information grammaticale*, 51, pp. 3-18, 1991.
- LAKOFF Georges, *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- LANGACKER Ron, Noms et verbes, *Communications*, 53, pp. 103-152, 1991.
- LAUNAY Michel, Effets de sens, produit de quoi ?, *Langages*, 82, pp. 13-39, 1986.
- LEBAS Franck, *L'indexicalité du sens et l'opposition « en intension »/« en extension »*, thèse de l'Université Paris VIII, 1999.
- NEMO François et CADIOT Pierre, Un problème insoluble ?, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2, pp. 9-40, 1997.
- SWEETSER Eve, *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- TALMY Leonard, Force Dynamics in Language and Thought, *Cognitive Science*, 12, pp. 49-100, 1988a.
- TALMY Leonard, The relation of grammar to cognition, in: B. Rudzka-Ostyn (ed.) *Topics in Cognitive Linguistics. Current Issues in Linguistic Theory* 50. Amsterdam, Benjamins, 1988b.
- TESNIERE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1982.
- TURNER Mark, *The Literary Mind*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- VANDELOISE Claude, Les analyses de la préposition *dans* : faits linguistiques et effets méthodologiques, *Lexique*, 11, pp. 15-40, 1993.
- VAN VALIN Robert et LAPOLLA Randy, *Syntax – Structure, meaning and function*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- VICTORRI Bernard et FUCHS Catherine, *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, 1996.
- VICTORRI Bernard, La polysémie : un artefact de la linguistique ?, *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2, pp. 41-62, 1997.
- WAUGH Linda, Lexical Meaning : the prepositions *en* and *dans* in French, *Lingua*, 59, pp. 69-118, 1976.